

Mont-de-Marsan, le 21/01/2026

Lundi 19 janvier, au centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan, les personnels ont une nouvelle fois mis au jour une situation particulièrement préoccupante : sur le toit du quartier d'isolement, un routeur, un téléphone portable et son chargeur ont été découverts. Comme si cela ne suffisait pas, le mardi 20 janvier, vers 7h30, les agents ont découvert un drone dans la cour de promenade de la MA2, dont le contenu avait déjà été récupéré. Deux jours, deux découvertes graves, qui illustrent crûment la facilité avec laquelle ces intrusions se produisent et l'exposition permanente des agents.

Encore une fois, ces faits démontrent la porosité alarmante de nos établissements et l'incapacité de l'administration à garantir une réelle étanchéité des structures pénitentiaires.

L'UFAP UNSa Justice s'interroge et s'indigne face à cette situation devenue intenable.

Depuis plus d'un an, la mise en place d'un **dispositif anti-drones** est annoncée dans l'établissement. Depuis plus d'un an, les personnels n'entendent que les mêmes excuses : **études en cours, contraintes budgétaires.**

Depuis plus d'un an, rien n'a été fait !

Pourtant, les projections et intrusions de drones s'accumulent, téléphones, routeurs et stupéfiants.

La vérité est simple et brutale : **on refuse d'investir les moyens nécessaires pour protéger les personnels et sécuriser les infrastructures pénitentiaires. Le manque de volonté politique et budgétaire met chaque jour un peu plus les agents en danger.**

L'UFAP UNSa Justice félicite les agents pour leur professionnalisme.

L'UFAP UNSa Justice exige le déploiement immédiat d'un dispositif anti-drones efficace sur le centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan.

L'UFAP UNSa Justice dénonce l'inaction, l'attentisme et le mépris des réalités de terrain.

*La sécurité des personnels ne peut plus être sacrifiée sur l'autel des économies budgétaires.
Elle ne se négocie pas après un drame.*